

Délibération 2024/11/06/03

L'an deux mille vingt-quatre, le 06 novembre à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de M Thierry DEPOORTERE, Maire, et suite à une convocation du 24 octobre 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 09

Nombre de suffrages exprimés : 12

Étaient présents : M Thierry **Depoortere**, M Didier **Boiron**, Mme Danièle **Cambier**, M Dominique **Dhalluin**, M Régis **Dupont**, Mme Nicole **Lacante**, M Ludwig **Lesoin**, Mme Valérie **Vanlaer**, M Jérôme **Verriest**.

Absents excusés : Mme Christine **Cossard** donne pouvoir à **M Thierry Depoortere**, Mme Céline **Laloyer** donne pouvoir à Valérie **Vanlaer**, Mme Marine **Verriest** donne pouvoir à M Jérôme **Verriest**.

Mme Aurélie **Royer** et Michel **Verhaeghe**.

Objet : Attribution de cartes cadeaux pour les fêtes de fin d'année

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire propose d'attribuer à l'occasion des fêtes de fin d'année des cartes cadeaux au personnel communal.

Après étude et délibération de l'exposé, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- D'attribuer 7 cartes cadeaux d'une valeur unitaire de 100 €
- D'attribuer des cartes cadeaux d'une valeur totale de 1 000€
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2024 au compte 618
- D'autoriser Monsieur Le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires,

Ainsi fait et délibéré à LA NEUVILLE, le jour mois an susdit
Pour copie certifiée conforme

Le Maire
Thierry DEPOORTERE

